Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 239

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un moindre mal,
auquel il faut cependant s'attaquer

Mis à part certains chapitres, comme celui de l'aviation, la conception de 1966 paraît donc bien constituer un tout cohérent et solide. Mais ce document réaliste permet aussi de freiner toute politique qui viserait à transférer à l'intérieur d'une stratégie de défense générale la priorité du domaine militaire au domaine civil. Grâce à elle en partie, l'armée reste non pas l'un des piliers de la défense, à côté de la protection civile, de la diplomatie, de l'aide au Tiers Monde, notamment, mais le pilier autour duquel s'organise, en fonction d'une définition toujours militaire des dangers qui menacent l'indépendance nationale, un ensemble politique que l'on baptise commodément de défense générale. Et même si les dépenses militaires, qui représentaient en 1950 le 30,9 % des dépenses fédérales n'en constituent plus en 1973 que le 20,3 %, la priorité budgétaire n'en reste pas moins, et de loin, à l'instrument militaire.

Le rapport de la Commission d'études des questions de stratégie (commission Schmid) l'a également prouvé. Dans la recherche d'une stratégie de sécurité nationale, il ne sera pas facile de démilitariser la réflexion des autorités et les réflexes de l'opinion publique. Ainsi le chef du Département militaire n'affirmait-il pas, en conclusion de sa récente allocution consacrée à la conception de défense générale devant la Société suisse des officiers, que « l'objectif essentiel et le plus élevé vers lequel doivent tendre nos efforts est, à mon avis, le renforcement des vertus militaires de notre peuple » ?

En l'état actuel de la situation internationale et intérieure, la conception de 1966 représente un moindre mal. L'étude de l'ancien colonel commandant de corps Alfred Ernst nous le rappelle opportunément. Il convient donc pour l'instant d'y enfermer avec leur vanité professionnelle et leurs exigences financières tous nos Cassandre et nos va-t-en-guerre. Mais en même temps de s'attaquer, hors de toute référence à une doctrine militaire quelconque, aux problèmes politiques fondamentaux que pose une conception de la sécurité nationale fondée sur la recherche permanente de la paix par la prévention des conflits de toute nature.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Ces étrangers qui prennent soin de nous

J'ai passé une partie de mes vacances à l'hôpital, afin de faire retirer de ma jambe droite dix-huit vis qui s'y trouvaient, suite de la fâcheuse idée que j'avais eue d'aller me jeter sous un train avec mon auto, voici deux ans.

Le chirurgien était un Noir, son assistant un Espagnol... Des deux infirmières qui s'occupaient plus particulièrement de la chambre où je me trouvais en compagnie de sept autres patients, l'une était Yougoslave et l'autre Australienne...

Dans l'ensemble, mes compagnons (et moi-même) étaient fort satisfaits des soins reçus, mais avouaient cependant que M. Schwarzenbach n'avait pas « tout tort » ! Imperméables à leur propre expérience, étonnant miracle ! Car enfin, sans ces « étrangers », ils n'auraient apparemment pas pu être soignés !

Autre point de vue sur la même question : « Mais non ! m'a dit un médecin de mes amis. Ils auraient été soignés tout aussi bien, et ce sont eux qui ont raison et vous qui vous trompez. Ces étrangers ne sont pas là, parce que nous manquons de médecins suisses, mais simplement parce que certains grands « patrons » préfèrent un assistant espagnol ou irakien ou africain, qui leur amènera une riche clientèle étrangère, à un modeste assistant vaudois... »

N'y connaissant rien, je suis sans défense contre de tels arguments. Tout de même, les infirmières, les filles de salles ?

Après l'opération, un moment d'inquiétude : sur les radios, j'avais compté dix-huit vis; on m'a remis, dans un petit sac en plastique, quatorze vis... En avait-on oublié quatre dans ma jambe ?

Je me suis dit : « Le chirurgien est un Noir, c'est-à-dire un ressortissant du Tiers Monde, c'est-à-dire d'un pays vraisemblablement sous-développé... Il est peu probable qu'on ait eu le loisir de remplacer dans les programmes scolaires de là-bas l'arithmétique élémentaire par la « créativité »... Je puis donc raisonnablement espérer qu'il aura bien compté... »

Il avait bien compté !

A propos de ces vis, très brillantes, très propres dans leur petit sac de plastique transparent, il m'est venu une idée :

On fabrique des bombes à billes; il doit être possible de fabriquer des bombes à vis... Ce qui nous permettrait de combiner nos actions « Croix-Rouge » (qui nous tiennent à cœur, n'est-il pas vrai ?) avec l'exportation des armes, à laquelle la majorité d'entre nous reste attachée, en toute neutralité. Nous exporterions *des vis,* qui pourraient être utilisées indifféremment pour meubler des bombes ou pour restaurer des membres fracturés. Selon leurs besoins, nos clients choisiraient l'une ou l'autre de ces deux possibilités et nous n'aurions pas à le savoir. Seraient ainsi conciliés notre vocation spirituelle et nos intérêts matériels, d'une manière aussi satisfaisante pour la raison que pour le cœur — qu'en pensez-vous ?

J. C.